



MILA

BERRI

« La guerre, c'est la guerre des hommes; la paix c'est la guerre des idées. » Victor Hugo

Année 3, n° 7 - octobre 2010
ISSN : 1967-5232

Editorial Octobre 2010

Dans ce numéro :

Editorial	1
Un Bar-Restaurant municipal : un projet hasardeux et risqué	2
WC : Les revoilà !	2
Entre Nive et Adour : la Communauté de communes.	3
L'aménagement de la Zone Ametzondo	4-5
Où est donc passée la petite église	6
La mort annoncée du presbytère	6
LGV : Mobilisation !!	7
Le Chiffre / Adhésion	8

Chers milafrangar,

Nous retiendrons du premier semestre 2010, les orientations budgétaires de la majorité municipale que nous avons contestées Alors que les deux premières années ont été essentiellement marquées par l'adoption du PLU, la construction du local technique et la vente de huit premiers terrains, la majorité municipale s'oriente aujourd'hui sur des grands projets aussi incertains qu'onéreux :

- La construction d'un Bar-Restaurant par la mairie, rattaché au trinquet, budgétisée pour une première tranche à 200 000 €

- Le réaménagement du centre bourg. Une première tranche de plus de 500 000 € dont 250 000 € à la seule charge de la commune... (le projet prévoit trois tranches).

- La construction de locaux pour les associations, situés sur le côté du Trinquet pour 200 000 € budgétés. Projet nécessaire mais quel est l'intérêt de construire encore un bâtiment neuf, alors que nous avons du foncier bâti à l'abandon en attente de restauration qui pourrait faire l'affaire.

- La construction pour 30 000 € de nouveaux WC publics sous l'épicerie...

- La mise aux normes de la maison pour tous (chauffage, isolation, électricité) pour plus de 200 000 € budgétés dont 28 000 € d'études !

- La vente d'un nouveau terrain en centre bourg à une société d'HLM et la donation pour 50 ans du presbytère à cette même société HLM.

De grands projets et une augmentation des impôts locaux : +3%

Chaque Milabéri cherche à faire le point sur des dossiers bien précis et à vous donner le maximum d'informations afin que vous puissiez juger et vous forger votre propre avis.

Sur des projets importants qui vont changer notre village comme Poyloa dont la promotion est en cours, comme l'aménagement de la zone d'Ametzondo, il est impensable que vous ne soyez pas informés parce que c'est votre avenir qui est en jeu.

Enfin un des derniers points et pas des moindres c'est le projet de LGV. C'est un sujet qui concerne tous les habitants du village.

Depuis le début, nombreux parmi nous se sont engagés contre ce projet, battant le pavé lors des manifestations, s'investissant dans les associations, participant aux différentes réunions du CADE.

Nous sommes des fourmis, dans l'ombre qui travaillent pour faire reculer ce projet et nous voulons que l'Etat choisisse d'utiliser les voies existantes.

Nous devons penser à ceux qui risquent sur notre village de perdre leur maison, de perdre leur bien et ceux qui subiront la pénibilité des travaux et les conséquences directes du projet. Nous devons tout mettre en œuvre tant qu'il est encore temps pour empêcher que Villefranque ne soit coupé en deux.

Nous devons continuer ce combat en étant unis, en dépassant nos préjugés politiques en étant tous rassemblés. Il n'y a pas de majorité ni d'opposition, il y a un village à défendre, il y a des familles à aider.

MILA BERRI :

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :
Annie Vivier
Franck Voragen,
Françoise Mallé,
Marie-Do Daguerre,
Philippe Forsans,
Sébastien Duprat
Véronique Fosse

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

Annie Vivier - Sébastien Duprat

Un Bar-Restaurant municipal : un projet hasardeux et risqué

Nous ne sommes pas hostiles à la création d'un bar restaurant par la mairie au trinquet, d'ailleurs nous avons voté favorablement pour le principe du projet et la demande de subvention lors du conseil municipal du lundi 8 mars 2010. Nous attendions avec intérêt les résultats des études de rentabilité et également le coût d'un tel projet afin de nous déterminer définitivement.

Lors du vote du budget d'investissement le lundi 12 avril 2010, nous nous sommes abstenus aux vues des réponses du maire à nos questions et de l'absence de toute concertation : « peu importe les résultats des études, nous le ferons parce que nous l'avons décidé et que cela nous tient à cœur ». Le projet voté nous a été présenté sans aucune étude de rentabilité, sans aucun plan, avec un estimatif approximatif et en même temps que la création d'une maison des associations.

Un coût global estimatif de construction de l'ordre de 1000 € du m² nous a été présenté, soit 400 000 € pour un bâtiment de 400 m². Il est évident qu'il s'agit de deux projets complètement différents et même si le lieu de construction est le même, à savoir de part et d'autre du trinquet, il faudra les dissocier et les étudier indépendamment.

Le coût définitif sera probablement supérieur parce qu'il faudra rajouter tout l'aménagement intérieur. Equiper une cuisine professionnelle aux normes et créer une salle à manger attractive augmenteront fortement le budget à moins de louer en l'état ; c'est-à-dire trouver un gérant qui investira dans des murs ne lui appartenant pas !!!

Un tel projet nécessite des études très approfondies quand à sa viabilité.

Il est nécessaire d'intégrer dans cette étude tous les éléments et notamment toutes les contraintes qui font que ces types de projet, hélas, sont des dossiers difficiles pour de nombreuses municipalités :

- L'éloignement du projet de la départementale D137
- Sa localisation proche des écoles, dans un lieu où une faible circulation serait nécessaire
- L'association restauration et complexe sportif n'est pas très attrayante
- Création totalement nouvelle
- Difficulté de trouver une gérance solvable acceptant les contraintes d'ouvertures et de gardiennage.

Bien sûr il manque aujourd'hui un restaurant sur le village. Ce lieu de vie, de partage que nous avons tous fréquenté pendant des décennies et qui a accompagné tous les moments importants de nos histoires.

Aujourd'hui le commerce est fermé, le fonds n'existe plus, la clientèle a pris d'autres habitudes.

Vouloir à tout prix reconstruire un restaurant, redonner au village cette table, ce commerce disparu récemment est certainement louable mais fortement risqué pour la commune.

C'est pourquoi, il faut avant tout prendre le temps de conduire plusieurs études de rentabilité et ne pas se contenter de l'étude unique de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Il ne faut pas également écarter d'autres possibilités dans le montage du projet ou même dans sa localisation.

C'est pourquoi nous serons très vigilants sur l'évolution de ce projet qui nécessite une réflexion très approfondie pour en assurer la réussite.

WC : Les revoilà !

On se souvient le temps pas si lointain quand pris d'une envie soudaine notre

majorité municipale décidait de reconstruire pour 60 000 € de nouveaux WC en lieu et place des anciens...

Aujourd'hui, sûrement conscients de leurs égarements momentanés, un nouveau projet, beaucoup plus modeste à 25 000 € voit le jour et a été voté en conseil municipal.

Mais cette fois on délocalise les WC. Du fronton, où ils siègent depuis longtemps et ont certainement une utilité, on annonce leur arrivée sous le multiservice !!!

Localisation plus que curieuse, et douteuse, près des commerces. Nous restons septiques sur la bonne entente et concorde entre ces deux types de services. Majorité municipalité égarée qui veut absolument construire ses WC mais qui ne sait plus où donner de la tête ! Rappelons tout de même que des WC existent déjà, ils sont bien situés et le bâtiment qui les abrite est en bon état et de bonne facture et en plus il est de style néo-basque.

Vous voulez le détruire mais attendez !

Il vous suffit de quelques pots de peinture rouge et blanche, de pinceaux, d'un bon plombier d'un petit peu de matériel, d'un bon carreleur, de quelques carreaux et pour beaucoup moins que vos projets nous aurons de beaux WC fonctionnels, pratiques et au bon endroit. Pas besoin de gaspiller l'argent public ; il y a mieux à faire !!

Entre Nive et Adour : la communauté de commune

Notre village, compose avec Saint Pierre d'Irube, Mouguerre, Lahonce, Urt, Urcuit la Communauté de Commune Nive Adour.

Constitué autour de 6 communes depuis 2004, cet échelon des collectivités territoriales (intercommunalité), situé entre la mairie et le département est doté de compétences grandissantes.

Nos communes, trop petites pour conduire des projets collectifs, se sont regroupées afin de réaliser des actions d'intérêt communautaire et répondre à des besoins précis en termes d'infrastructure, ou d'aménagement de l'espace.

Ainsi Villefranque a décidé de déléguer certains pouvoirs de décision et d'administration à la communauté Nive Adour :

La programmation et la réalisation des zones d'activités économiques pour accueillir des entreprises et des emplois sont aujourd'hui de la compétence de la communauté. Elle assure la collecte des déchets ménagers, la création et la gestion des déchetteries. Elle est compétente en matière de garde des enfants de 0 à 3 ans et conduit un programme ambitieux de construction de crèches. (sauf à Villefranque...).

Elle finance la musique et le sport et assure une partie du transport scolaire sur le canton. Enfin, compétente en aménagement du territoire, elle est garante des orientations du PLH (programme local de l'habitat, plan quinquennal de construction de logements à loyers modérés).

Présidée actuellement par le maire de Mouguerre, entourée par les représentants de chaque commune, elle fonctionne comme un conseil municipal. Ses délibérations ont force de loi et s'appliquent sur l'ensemble de son territoire. (Les mandats sont non électifs et indemnisés).

Etablissement public à fiscalité propre, il lui appartient de voter les taux d'imposition de la taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti.

Le siège de notre communauté de commune est à Mouguerre et elle emploie plusieurs salariés.

17 mars 2010, délibération du Conseil Communautaire

- Attribution du marché de construction de la crèche communautaire d'Urcuit : 904 778 €
- Rapport sur l'aménagement du secteur Ametzondo (échangeur autoroutier) et projet d'unifier la fiscalité économique (TPU)

13 avril 2010, délibération du Conseil Communautaire :

- Adoption des taux de fiscalité additionnelle pour 2010 : augmentation de 2%
- Prise en charge d'une partie des frais de transport des élèves du secondaire
- Maintien du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9,64%
- Adoption du budget primitif 2010 : section fonctionnement : 3 744 868 €, section d'investissement : 3 006 521 €
- Financement des cours musicaux dans les écoles : 71 995 € pour 1540 heures
- Approbation des comptes administratifs du budget 2009
- Subvention de 24 296 € + prise en charge du local pour la Mission Local Jeune PB

21 juillet 2010, délibération du Conseil Communautaire :

- Implantation d'un super marché Leclerc Express à Urcuit Intérêt communautaire
- Création de deux commerces de proximité à Lahonce Intérêt communautaire (23 votes pour, 2 abstentions Dufourcq, Saint Esteven)
- Dénomination de la crèche communautaire de Mouguerre : Agerria
- Modifications statutaires du SCOT avec l'intégration des intercommunalités de Bidache, Hasparren et la commune de Labastide Clairence.
- Convention de mise à disposition du terrain et convention CAF, crèche d'Urcuit
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Crèche le Nid Urtois, fin du CAE, création d'un poste d'ATSEM

L'aménagement de la zone Ametzondo

L'enquête publique concernant l'aménagement de la zone commerciale d'Ametzondo est achevée depuis la fin juillet.

Nous voulons par ce texte vous informer sur le projet et vous livrer nos réflexions et nos propositions.

Même si Ametzondo ne se trouve pas sur notre commune, les aménagements gigantesques prévus, auront des conséquences importantes sur les paysages, sur notre cadre de vie, sur le tissu commercial de notre centre bourg.

Ametzondo est ce bassin inondable situé sur les communes de Mouguerre, Bayonne et Saint Pierre d'Irube, au niveau de l'échangeur autoroutier (A64, A63). Les sociétés autoroutières y achèvent aujourd'hui de grandes infrastructures pour fluidifier le trafic et faire face à son augmentation. Ces travaux importants ne sont que le prélude à un chantier que conduisent les villes de Bayonne, Mouguerre, Saint Pierre d'Irube et les communautés de commune de Nive Adour et CABAB. A ce titre nos élus ont créé la SMAZA (société mixte d'aménagement de la zone d'Ametzondo), où Villefranque est représentée par son maire.



Toute cette zone ainsi qu'une partie de la colline d'Alminoritz, (en face du collège) sont destinées à accueillir une des plus grande zone commerciale de la région.

Jugez vous-même : 80 000 m² de surface SHON dont environ 60 000m² de surfaces de grande distribution dont un hyper marché alimentaire de 5000 m².

On peut se poser légitimement certaines questions :

1) Concernant le foncier :

La spéculation sur le foncier, déjà forte sur notre canton, continuera de croître avec l'arrivée de nouvelles populations. Cette zone économique créera et transfèrera des emplois et donc des personnes qui souhaiteront s'installer, construire à proximité de leur lieu de travail.

Nos pouvoirs publics locaux ont-ils pris en compte ce fait ? Ont-ils quantifié le nombre de personnes qui vont s'installer sur le canton et quels sont les projets pour loger ces nouveaux arrivants ?

2) Concernant les infrastructures :

Notre canton, 17 000 habitants en forte expansion, a-t-il les infrastructures suffisantes pour accueillir ces nouvelles populations (crèches, réseau routier, assainissement....) ?

3) Concernant le cadre de vie :

Notre canton possède encore un caractère rural, même si ces dernières années l'urbanisation progresse. Les populations sont très attachées à leur cadre de vie et redoutent un bétonnage de notre campagne et la disparition de paysages traditionnels

Quelles sont les garanties que nous aurons concernant la préservation de notre cadre de vie, de nos paysages, de l'architecture de cette zone commerciale et de la fermeture de ces commerces le dimanche ?

4) Concernant son financement :

Le foncier échappe, en partie, à la maîtrise des collectivités. Il semblerait que la société

Ikea par l'intermédiaire d'autres sociétés en possède déjà une grande partie, et aura donc la main mise sur

les enseignes l'accompagnant. C'est à hauteur de 5,5 millions d'euros que nos intercommunalités financeront les infrastructures avec l'argent de nos impôts.

Le saviez-vous ? Qu'en pensez-vous ?

5) Concernant le tissu économique du canton.



Comment voulez vous défendre le commerce traditionnel de notre centre bourg, quand à moins de 5 minutes nous aurons une zone commerciale avec des enseignes nationales ?

Quel sera le devenir des commerces de Villefranque et des villages alentours avec une telle zone ouverte 6 jours sur 7 ?

6) L'aménagement d'une zone humide et inondable.

Par trois fois en moins d'une année, la totalité de la zone s'est retrouvée entièrement sous les eaux arrivant des bassins versant de Saint Pierre d'Irube et de Mouguerre. L'enquête publique clause en juillet a rassemblée nombreuses inquiétudes et contestations des riverains.

Le projet d'aménagement de cette zone pourrait s'articuler de manière différente à la fois à cause des risques naturels, des impacts et des conséquences du projet sur nos communes et surtout parce qu'un tel projet doit se faire avec les citoyens...

Les risques naturels d'inondation doivent être jugulés.

Il est impensable d'aménager la zone Ametzondo sans avoir la certitude que les travaux prévus permettront d'éviter toute forme d'inondation. Si le risque demeure, alors nos élus locaux auront le devoir politique de ne pas délivrer les permis de construire.

Création d'une zone d'activité mixte commerciale et artisanale.

Ametzondo, idéalement placée, pourrait devenir une zone artisanale et commerciale paysagée et intégrée dans un environnement tout en respectant le caractère de nos communes.

Une grande et belle zone d'activité commerciale et artisanale s'intégrerait mieux au paysage, à la culture de nos communes.

Combien d'entreprises cherchent des bâtiments, des terrains pour s'agrandir, pour se développer, pour continuer à exercer leur activité. Combien d'entreprises sont obligées de s'installer dans des locaux mal adaptés, précaires, parce qu'en Pays Basque, il est impossible de trouver du foncier.

Associer les populations au projet.

Les deux enquêtes publiques se sont déroulées pendant les vacances avec le strict minimum légal de publicité pour informer les 17 000 habitants de notre canton. Volonté politique ou simple hasard ? Comment voulez vous que les populations adhèrent à un projet si encore une fois tout se déroule dans la plus grande discrétion et au cœur de l'été.

Peu d'information, à mois d'aller la chercher, la fouiller... Pas de débat si ce n'est celui de l'enquête publique, pas de réunion publique si ce n'est celles des associations, pas de consultation populaire, pas de bruit... nos élus conduisent le projet...

Nous regrettons profondément que nos communes, notre canton n'aient pas organisé des réunions publiques, des discussions, un grand débat pour avoir l'avis des habitants.

En conclusion : Le projet d'aménagement de la zone d'Ametzondo avance rapidement, dicté par certains impératifs comme celui de l'implantation d'IKEA et de grandes surfaces. Nous pensons que ce projet doit obligatoirement s'articuler de manière différente, compte tenu de tous les éléments évoqués précédemment.

Où est donc passée la petite église ?

En 1907, Mademoiselle Olhagaray entreprit de construire avec ses fonds personnels, une église toute neuve. Cela se passait au Petit Bercaïl, cette propriété juste derrière le fronton où vont s'égarer les pelotes de pala qui passent par-dessus le fronton.

C'était un imposant édifice dans le style des églises du 19^{ème} siècle comme à Ustaritz, pierre et béton, du « qui tient bien », pas de la rigolade quoi. On a d'ailleurs peine à imaginer comment elle contenait sur ce bout de terrain, mais c'est vrai qu'elle s'avancait sur la route actuelle, face à Xoko Ona.

L'évêché voulut profiter de l'aubaine et substituer cet édifice à la vieille église du XVIII^{ème} qui n'était pas en très bon état. Les offices s'y tenaient, l'Abbé Etcheverry y célébra son arrivée. Les vétérans (es) du catéchisme vous conteront leurs leçons sur les bancs réservés aux enfants mais que les filles étaient sommées de quitter pour aller « aux chaises » dès qu'une bigote avait rapporté qu'elles « sortaient ». Les garçons avaient « naturellement » la tête dure, certains se souviennent de longues stations à genoux, sur le bord d'une fichue marche d'autel en pierre. Les gamines coquines, allaient poser subrepticement leurs fesses sur les chaises à double siège et revêtement velours des grandes dames. Selon que vous soyez bien ou mal né, la pénitence n'avait pas le même degré de souffrance !

Comme la chèvre de Mr Seguin, l'église a résisté longtemps : pour le plus grand plaisir des badauds, une grue avec pince et grosse boule a mis plusieurs jours pour déboulonner ce fichu clocher. Et les déblais alors ? Ils ont bouché un « trou », une carrière qui existait après l'école, on en extrayait terre et grave pour améliorer les routes lors des travaux de « manubria » que chaque habitant devait à la commune. On a construit la maternelle dessus et s'il y a eu quelques fissures, on peut penser que les vieilles pierres ont dû manifester leur mauvaise humeur, certaines nuits de pleine lune. Cela se passait en 1968.



Landaxoko

La mort annoncée du presbytère

En bas de la côte de l'église se trouve notre ancien presbytère. Les Milafrangar sont attachés à ce vieux bâtiment qui a accueilli pendant des siècles, les prêtres desservants le village qui était alors à lui tout seul une paroisse. Nombre d'enfants du village y ont reçu le catéchisme, nombres d'adultes sont venus y chercher une parole réconfortante. C'était un lieu de vie qui raisonne encore dans les mémoires.

Avec l'Eglise et la Benoiterie, ils forment une unité architecturale et historique au cœur du village.

C'est un bâtiment très ancien, sûrement à l'origine une ferme de style basque labourdin, qui a été au cours des siècles remaniée et présente un intérêt architectural.

Abandonné, depuis le départ du dernier prêtre, il appartient à la mairie, qui le laisse se dégrader années, après années.

La majorité municipale avait pour projet funeste de le « raser pour dégager la vue » maintenant ils souhaitent le donner en bail pour 50 ans à la société HLM Habitat Sud Atlantique pour y faire 6 logements sociaux. En contrepartie de cette réhabilitation, la mairie vend à cette société d'HLM un terrain d'une superficie de 2471 m² en centre bourg au prix de 150.000 euros pour y faire 10 logements.

Le presbytère doit rester dans le parc immobilier du village et nous ne devons pas le donner en bail emphytéotique car cela reviendrait à se priver de ce bâtiment pendant 2 générations c'est-à-dire du très long terme.

Le transformer en logement social est une erreur car son coût est trop important : 710 000 € pour 6 logements, soit 2000 € le m² contre plus de 1000 € le m² pour du neuf.

Il faut le conserver en pleine propriété afin de le réhabiliter, le restaurer rapidement pour lui trouver de nouvelles affectations communautaires...

Situé en plein cœur du village, avec des volumes très importants, doté d'un grand parking (Aujourd'hui ressemblant plus à une décharge), il pourrait accueillir les locaux des associations et même les services municipaux et la mairie qui aujourd'hui est trop à l'étroit dans le bâtiment qu'elle occupe.

D'autres affectations seraient possibles comme celle d'une crèche ou même celle d'un restaurant. Il suffit de réfléchir et de ne pas se précipiter.

Hélas, aujourd'hui la majorité municipale s'est engagée à donner pour 50 ans à un Euro symbolique notre presbytère parce que ils préfèrent, en vendant des terrains, construire de nouveaux bâtiments et se débarrasser des anciens.

Sébastien DUPRAT

L.G.V. Mobilisation !

Depuis le mois de Juin nous avons tous l'impression que plus rien ne se passe. Comme si l'été marquait une trêve dans les faits et les esprits.

En fait, il ne faut pas s'y tromper, ni l'été ni la crise n'y ont rien fait, le projet n'est pas abandonné au contraire il continue d'avancer, le tracé à 500 mètres près doit être annoncé dans le courant de l'automne. Pour l'heure, aucune date n'est annoncée. De la même manière aucune date n'est prévue pour le prochain comité de pilotage qui doit entériner ce tracé à 500 mètres près.

En fait, plus que jamais la mobilisation doit rester le maître mot pour tous. Le CADE dans sa réunion du 27/08/2010 a défini sa stratégie. A l'automne différentes réunions vont à nouveau avoir lieu, notamment dans les villages de l'intérieur du Pays Basque (soutien).

Une grande manifestation va avoir lieu à Bayonne le 11 décembre à 15h à Lauga, à laquelle beaucoup de milafangar se doivent de participer.

Face à l'adversité, plus que jamais restons mobilisés, car Villefranque est durement touché par ce projet. Pour rappel à l'heure actuelle dans le fuseau qui a été défini il y a deux tracés possibles l'un sur les terres de MIOTZ et de LARRALDIA et l'autre plus vers le village par POYLOA.

A ce jour, on ne sait pas encore comment va se faire le passage de Villefranque. La médiatrice avait préconisé un passage en tunnel, mais RFF avait répondu à cela que tout dépendrait des études géologiques.



Viaduc en construction sur le Y basque près d'Aramaio (Gipuzkoa)

Nous en sommes au stade de l'attente quant à ce tracé, situation des plus désagréable s'il en est car on a l'impression que l'avenir du village se joue à notre insu.

Plus que jamais il faut se battre pour le village, et pour tous les Milafangar qui sont les plus concernés par cette horreur que certains appellent le progrès mais qui ressemble pourtant plus à une insupportable gabegie.

Car à ce stade du projet on est maintenant certain qu'en terme de gain de temps sur le trajet Paris Bayonne (avec une gare à Bayonne), cette LGV ne va rien nous apporter. D'ailleurs RFF le reconnaît elle-même.

En effet, dans la fiche projet desserte de la gare de Bayonne, RFF avoue qu'un passage par la gare de Bayonne fera perdre aux trains internationaux 14 minutes sur leur temps de parcours.

Autrement dit en terme de gain de temps cette LGV ne sert à rien.

Alors plus que jamais, refusons l'insupportable et montrons que nous en avons assez de ces dépenses somptuaires qui n'apportent rien si ce n'est des drames humains.

Battons-nous, pour nous, pour nos enfants, pour Villefranque.

MOBILISONS NOUS !!

IL Y EN A ASSEZ QUE L'ARGENT PUBLIC SOIT UTILISE DE CETTE MANIERE !!

AUTREFOIS EN PRENANT SON TEMPS ON POUVAIT ALLER PRESQUE PARTOUT EN TRAIN. AUJOURD'HUI, ON PEUT ALLER PRESQUE NULLE PART MAIS ON Y VA VITE !



LGV NON, ni à Villefranque ni ailleurs !! AHT EZ, ez hemen ez nihun !!



Associations de Villefranque qui luttent contre la nouvelle voie LGV, si vous voulez adhérer pour les aider :

Nom-prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone- mail : _____

Villefranque Cadre de vie : J.M. Faye - Maison Iguzki Mendi CD 137 - 64990 VILLEFRANQUE

Ou

Comité de défense D22 : Robert Talou - Route des Cimes - 64990 VILLEFRANQUE

L'adhésion est de 5€ (envoyer un chèque à l'une ou l'autre des associations).

Le Chiffre : 210

210 enfant scolarisés à Villefranque.

102 à l'école *Sacré Cœur* et **108** à l'école publique.

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Mél : _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€

Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association

Vous serez contacté(e) dès réception de votre adhésion.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Association Mila Berri»

Renvoyer ce bulletin et le chèque à :

Association Mila Berri

Philippe FORSANS

C.D. 257

64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»

Tirage du 5 octobre 2010,
900 exemplaires

Contact : info@milaberri.com

Site : <http://www.milaberri.com>

